

# Cohésion éducative à Romans

Michèle Théodor (centre Alain Savary)



Atout foot  
à Romans

Vingt-deux ans de politique ZEP à Romans-sur-Isère et, aujourd'hui, la mise en place d'une équipe de réussite éducative : visite et entretien avec XYZep<sup>1</sup>.

## L'évolution des logiques d'action

Les coordonnateurs du REP m'expliquent que, depuis la relance des ZEP (1997), la dynamique émanait de l'Éducation nationale, la politique conduite par la ville semblant alors en sommeil. Aujourd'hui, la tendance est à l'inversion. Ils décrivent aussi une autre évolution locale car, s'ils ont longtemps pensé que pour favoriser la réussite scolaire il suffisait que des éducateurs prennent les enfants en charge en dehors du temps scolaire (pour des actions socioculturelles ou sportives), après 1998 s'est mise en place une autre logique avec la création de micro-projets permettant l'évolution des postures pédagogiques des enseignants et des échanges entre partenaires. C'est dans cette logique

que travaille le groupe de pilotage du projet éducatif local (PEL). Cette évolution des dispositifs d'accompagnement à la scolarité a permis de modéliser les projets du REP de Romans. Et, l'arrivée d'un nouvel adjoint à l'éducation a renforcé le travail partenarial entre le REP et la ville. Le cadre fixé repose sur la cohérence entre les objectifs du contrat d'agglomération, ceux du contrat de ville et ceux du contrat de réussite. L'enfant doit être au centre du dispositif et toute action doit associer l'école, les familles ainsi que le porteur de l'action.

## Le fonctionnement

Les enseignants repèrent les enfants pour qui un accompagnement peut être bénéfique. L'accompagnement à la scolarité peut avoir lieu dans différentes structures. Il peut aussi se dérouler dans les familles et, (depuis cette année,) pour les élèves de cours préparatoire dans le cadre des clubs *Coup de pouce*<sup>2</sup>. Il peut se faire dans le cadre des clubs sportifs de la ville qui, en échange de la subvention municipale, s'engagent à mener un travail éducatif : ils doivent véritablement repenser leur activité dans l'esprit du PEL. C'est ainsi que fonctionne, par exemple, *Atout foot* : plusieurs fois par semaine les enfants inscrits au foot vont, autour de cette activité sportive, travailler la lecture (celle du journal *L'équipe* par exemple), l'écriture (pour inviter à une rencontre), les règles du jeu collectif. Tous les acteurs sont concernés par l'évaluation et, pour les clubs sportifs, elle porte aussi sur les performances sportives des enfants pour lequel le niveau d'exigence est ambitieux. Une des difficultés est la continuité de cet accompagnement pour les élèves du collège. Le principal explique que le dispositif

École ouverte répond à cette pédagogie du détour. Néanmoins, la rupture entre l'école et le collège est liée à des facteurs multiples et complexes : le collège n'est pas en ZUS<sup>3</sup>, les financements du collège dépendent du conseil général, etc. Ce qui convient à l'enfant est à repenser pour l'adolescent.

## Du projet éducatif local à l'équipe de réussite éducative

L'annonce des mesures éducatives du plan de cohésion sociale a eu lieu au moment où la réflexion sur le PEL arrivait à son terme. Le flou des propositions nationales a permis au collectif de s'approprier ces mesures en les liant au PEL. Une réflexion approfondie sur le lien entre l'action de l'école et le péri-scolaire, un long travail partenarial sur le diagnostic et le projet ont permis d'intégrer facilement cette proposition de l'État vécue aussi comme la reconnaissance du travail mené localement. Ainsi le travail collectif a pour but aujourd'hui de mettre en place des dispositifs différents selon les âges et les difficultés rencontrées : dispositifs passerelles pour les plus jeunes, échanges entre les classes (REP et hors REP) sur la base de projets pédagogiques, pôle relais pour les collégiens, pôle ressources pour accompagner la transformation des pratiques professionnelles, etc.

Bien des questions demeurent : une équipe de réussite éducative peut-elle être efficace si, dans le même temps, les moyens de droits communs sont diminués ? Comment agir pour faire que chacun soit porteur des règles de vie, des lois ? La mixité sociale est-elle une fin en soi ? Comment la discrimination positive peut-elle déboucher sur plus d'égalité ? Est-il possible de régler les problèmes sociaux localement s'il n'y a pas globalement une autre répartition des richesses ?

En début de matinée, mes interlocuteurs échangeaient à propos des quelques pouelles brûlées dans la nuit et des 150 000 € versés le jour même pour l'équipe de réussite éducative. Je les quitte alors qu'ils enchaînent avec enthousiasme sur une autre réunion afin de passer à l'étape suivante de mise en œuvre de leurs projets. ■

## Un contexte d'extrême pauvreté

Romans-sur-Isère (33 000 habitants), seconde ville de la Drôme, était la capitale de la chaussure de luxe : 250 fabricants après guerre, 3 en 2000. Il y a aujourd'hui 22 % de chômeurs. À l'est de la ville se situe le quartier de La Monnaie où vit 15 % de la population. C'est le plus pauvre de la région Rhône-Alpes. Avec près de 90 % de catégories socioprofessionnelles défavorisées en primaire, le quartier est classé en zone d'éducation prioritaire depuis 1982. La ZEP, aujourd'hui devenue REP, comporte neuf écoles, un collège avec SEGPA et un lycée professionnel. Dès 2003 le quartier a été concerné par une opération de renouvellement urbain visant à ré-instaurer une mixité sociale.

1. Nous remercions vivement nos interlocuteurs pour leur accueil et leur disponibilité : Christian Imbert principal de collège, Joël Monteillet coordonnateur et directeur d'école, Philippe Pourtier représentant de l'apfÉE, Jacky Rousset coordonnateur et professeur de collège, Christian Watremez adjoint à l'éducation.

2. Les clubs Coup de pouce-CLÉ sont organisés par l'apfÉE (Association pour favoriser une école efficace) à l'initiative de Gérard Chauveau.

3. ZUS : Zone urbaine sensible.